

LE CONCOURS D'ENTREE A SCIENCES PO :

INEGALITES D'ACCES & INEGALITES SOCIALES

Enquête réalisée en janvier et février 2001 par Madani Cheurfa et Vincent Tiberj (doctorants en sociologie politique à Sciences Po), sur la base du concours d'entrée en 1^{ère} année à Sciences Po en 1998.*

SOMMAIRE

POSITION SOCIALE ET PARCOURS UNIVERSITAIRE

- Classes sociales supérieures et études longues
- Classes sociales supérieures et Grandes Ecoles
- Socialement, Sciences Po ressemble à une Grande Ecole

LES RAISONS DE L'INEGAL ACCES AU CONCOURS DE SCIENCES-PO

- Une formation pourtant ouverte
- Les sélections avant le concours
- Préformatage des candidats et prédisposition sociale

LES CANDIDATS A SCIENCES PO EN 1998 : UNE POPULATION DEJA FAVORISEE

- Itinéraires des candidats à Sciences-Po en 1998
- Portrait social des candidats à Sciences-Po en 1998

LES ADMIS A SCIENCES PO EN 1998 : UNE SELECTION SOCIALE SUPPLEMENTAIRE

- Un concours qui accentue les inégalités sociales
- Un concours où les enfants d'enseignants réussissent le mieux

LES ORIGINES SOCIALES : UNE EXPLICATION SUFFISANTE ?

- Les effets respectifs de différentes variables
- L'effet des origines sociales sur ces variables
- Réflexions sur un modèle prédictif de réussite au concours

CONCLUSION

POSITION SOCIALE ET PARCOURS UNIVERSITAIRE

CLASSES SOCIALES SUPERIEURES ET ETUDES LONGUES

Les inégalités d'accès à l'enseignement supérieur sont un phénomène connu et relativement bien analysé. Depuis les années 70, les sociologues de l'éducation ont mis en évidence l'incidence de l'origine sociale sur le choix, la nature et la durée des études.

Les étudiants fils et filles d'ouvriers ou d'employés tendent à privilégier les filières courtes, de préférence à fort contenu professionnel comme les BTS ou les IUT / DUT. A l'inverse **les étudiants issus des classes sociales supérieures** telles que les cadres, les professions intellectuelles ou les métiers de l'enseignement **tendent à choisir des études plus longues dans une palette de disciplines plus large.** S'ils représentent 35% des effectifs à l'Université, les étudiants issus des classes sociales supérieures sont 43% des étudiants suivant des études liées à la santé, 40% des étudiants en science de la matière. Parallèlement, ils ne représentent que 21% des effectifs en AES et 26,5% dans les IUT. Dans ces dernières filières, les enfants d'ouvriers représentent respectivement 20% et 18% des effectifs alors qu'ils constituent 12,5% des effectifs totaux.

A ces choix d'études différents d'une classe sociale à l'autre s'ajoutent des durées d'études inégales. Une simple observation des origines sociales des étudiants de 1^{er} et 3^{ème} cycle en 1998-1999 permet de constater la forte proportion des enfants des classes supérieures, la part des enfants d'ouvriers, d'employés ou des professions intermédiaires se réduit d'autant. En 1^{er} cycle, 32,5% des étudiants sont fils et filles de cadres et de professions intellectuelles supérieures, en 3^{ème} cycle : 46%. De leur côté, les enfants d'ouvriers passent de 14,5% à 6,5% des étudiants¹.

CLASSES SOCIALES SUPERIEURES ET GRANDES ECOLES

Le système des Grandes Ecoles ne rétablit pas ces différences sociales, bien au contraire, il les accroît. Comme un préalable particulièrement efficace, les Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE) ont déjà opéré une sélection sociale. Elles sont plus discriminantes dans leur composition sociologique que l'Université, dont on connaît déjà le caractère socialement biaisé. Michel Euriat et Claude Thélot² ont déjà établi que *« compte tenu des effectifs de jeunes dont le père est cadre supérieur (ou professeur) et de jeunes dont le père est ouvrier dans notre société, les premiers ont environ 17 fois plus de chances que les*

¹ BERNADET Sylvie, *Les étudiants inscrits à l'Université en 1998-99* in Note d'information, Mai 1999.

² EURIAT Michel & THELOT Claude, *Le recrutement social de l'élite scolaire depuis 40 ans* in *Education et formation*, 1995

seconds d'être dans une classe préparatoire aux grandes écoles et 7 fois plus d'être à l'Université ».

Pour l'année 1998-1999, les enfants de cadres et de professions intellectuelles supérieures représentent 53% des effectifs des CPGE, soit 7 points de plus qu'en 3^{ème} cycle universitaire et 20,5 points de plus qu'en 1^{er} cycle. Les fils et filles d'ouvriers constituent 6,5% des élèves de CPGE, soit deux fois moins qu'en 1^{er} cycle universitaire³. **Avant même la sélection par un quelconque concours, le portrait social des candidats est socialement dominé par les classes supérieures.**

Les inégalités sociales s'accroissent dans les Grandes Ecoles. **Michel Euriat et Claude Thélot ont analysé la composition sociologique de quatre Grandes Ecoles : HEC, l'Ecole normale supérieure, l'ENA et l'Ecole polytechnique sur une période de quarante ans. Leurs conclusions sont claires : non seulement ces Grandes Ecoles sont largement plus discriminantes que l'Université, mais les chances pour les étudiants aux origines sociales modestes de les intégrer ont stagné depuis les années 50.** En 1955, si on sélectionnait au hasard deux jeunes : l'un issu des milieux populaires (c'est-à-dire dont le père est paysan, ouvrier, employé, artisan ou commerçant), l'autre issu des classes supérieures ou moyennes, le second avait 37 fois plus de chance d'entrer dans une de ces quatre grandes écoles, cette probabilité est aujourd'hui de 27. Cette *amélioration* ne dissimule cependant pas les inégalités sociales qui perdurent dans l'accès aux Grandes Ecoles.

SOCIALEMENT, SCIENCES PO RESSEMBLE A UNE GRANDE ECOLE

Sciences Po n'échappe pas à ces inégalités sociales qui affectent l'ensemble du système universitaire français. L'établissement de la Rue Saint Guillaume est comparable aux Grandes Ecoles. En 1997-1998, les classes sociales supérieures sont surreprésentées par rapport à l'Université : on constate un écart de 37,5 points. Les classes sociales populaires sont nettement minoritaires. **A Sciences-Po, les enfants d'employés sont 6 fois moins représentés qu'à l'Université, les enfants d'ouvriers 12 fois moins.** Les classes moyennes n'échappent pas à cette situation, un écart de 11 points existe entre l'Université et Sciences Po.

³ DETHARE Brigitte, *Les classes préparatoires aux grandes écoles, année 1998-1999* in *Note d'information*, octobre 1999.

Composition sociale de l'IEP Paris comparée à celle de l'Université, en fonction de l'origine sociale du père :

	IEP 1997-1998	IEP 1987-88	Université 1997-1998
Agriculteurs	1.5%	1%	2.5%
Employés	2%	2.5%	13%
Ouvriers	1%	1.5%	12.5%
Professions intermédiaires	7%	8%	18%
Inactifs et divers	6.5%	10%	10%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	53.5%	53.5%	35.5%
Chefs d'entreprise et professions libérales	28%	23.5%	9%
Sous-total classes « supérieures »	81.5%	77%	44%

Cette situation est-elle propre à 1997-1998 ? La comparaison à dix ans d'intervalle permet sérieusement de ne pas retenir l'hypothèse d'un phénomène conjoncturel. Sciences Po est depuis longtemps un établissement socialement discriminant, on pourrait même ajouter que les inégalités sociales se sont creusées, la proportion des enfants issus des classes supérieures est en effet passée de 77% en 1987 à 81,5% en 1997.

LES RAISONS DE L'INEGAL ACCES AU CONCOURS DE SCIENCES PO

Sciences Po n'est pas épargné par les inégalités sociales dont souffre l'enseignement supérieur français. **Quelles sont les causes spécifiques à Sciences Po ?**

Des inégalités peuvent trouver leur cause dans la localisation géographique de Sciences Po. Paris est une des villes françaises les plus chères (logement, vie quotidienne). **Cependant** l'analyse des données statistiques prouve que **la proportion des étudiants originaires de province a progressé** dans les dernières années dépassant même celle des parisiens.

Sciences Po peut également souffrir d'une faible visibilité par rapport aux autres Grandes Ecoles. L'information sur le système éducatif est une des sources principales d'inégalités entre les étudiants. **On ne peut toutefois que constater le nombre croissant d'étudiants présentant le concours de Sciences Po.**

UNE FORMATION POURTANT OUVERTE

Cette faible visibilité devrait pourtant être autre. En effet, Sciences Po présente des avantages par rapport aux autres formations d'élite, ces avantages auraient dû favoriser le lissage des inégalités sociales. Sciences Po était, jusqu'aux réformes de 1999, une formation courte pouvant offrir des débouchés sur le marché du travail en 3 ans, contre 2 ans pour une formation type BTS. Pour sa part, le cycle du diplôme de deux ans est plus avantageux que nombre de spécialisations universitaires ou formations professionnelles accessibles au niveau BAC+3. **Sciences Po présente donc un avantage : il est plus rentable aux yeux d'étudiants qui prendraient la durée des études comme critère de choix.** Cependant, cet avantage n'a ni attiré une grande diversité de profils sociaux ni lissé les inégalités sociales.

Atout supplémentaire, contrairement aux autres Grandes Ecoles, l'accès à Sciences Po n'est pas conditionné par un passage en Classes Préparatoires. Les parcours scolaires et universitaires des candidats sont divers et plus divers encore que ceux des candidats à l'Ecole normale supérieure ou aux différentes Ecoles d'ingénieurs. Lors de l'épreuve du concours d'entrée en 1^{ère} année, se côtoient des étudiants issus de l'Université, des bacheliers de l'année, des élèves de Classes Préparatoires (Hypokhânes, Prépa HEC, Math Sup...) aux nationalités et origines géographiques diverses.

Finalement, comparé à la plupart des Grandes Ecoles, il appert que l'accès à Sciences Po est très ouvert : pour la première année, la seule condition pour se présenter est d'avoir obtenu le baccalauréat dans l'année ou l'année précédente, pour le concours de deuxième cycle, le candidat doit avoir une licence ou un diplôme équivalent.

Cette ouverture ne s'accompagne toutefois pas d'une réduction des inégalités sociales. **L'origine sociale du candidat a son importance à deux moments de la sélection. Le premier moment se situe dans le seul fait de se porter candidat, le second dans les exigences du concours lui-même.** Avant même le concours, une présélection s'est déjà opérée, cette prédisposition à devenir candidat à Sciences Po correspond à un statut et à une condition sociale.

LES SELECTIONS AVANT LE CONCOURS

Se porter candidat est l'aboutissement d'un choix de l'étudiant. Ce choix est encadré par plusieurs contraintes qui pèsent d'autant plus que l'étudiant est issu d'un milieu social modeste.

La contrainte d'information peut prendre la forme d'un *délit d'initié* : les étudiants rencontrent très souvent des difficultés pour disposer de toutes les informations relatives aux différentes filières universitaires, c'est particulièrement le cas pour les études à Sciences Po. Ces informations doivent être bien souvent être complétées par des réseaux personnels et familiaux : il existe une forme de *délit d'initié*.

La contrainte d'identification inhibe les tentatives de sortir des voies de l'enseignement supérieur déjà tracées : il existe pour certains élèves, notamment quand ils viennent des milieux défavorisés, une réelle difficulté à dépasser un sentiment d'incompétence, d'autocensure et d'appréhension vis-à-vis d'un établissement d'enseignement supérieur tel que Sciences Po. Le credo est alors *Sciences Po n'est pas pour moi*.

La contrainte principe de réalité/principe de plaisir se calque parfaitement sur les frontières sociales : dans les milieux les moins favorisés, étudier est un luxe et un principe de réalité régit la poursuite d'étude, *elles doivent payer très vite*, c'est-à-dire mener rapidement à un travail et à un salaire. Ce principe tranche avec le principe de plaisir qui concerne ces étudiants issus des catégories sociales les plus aisées tendant à tenir moins compte de la durée dans leurs études.

Ces contraintes sont autant de sélections avant l'épreuve du concours. Ces contraintes dévoilent les inégalités d'accès au seul concours et la base sociale de ces inégalités. Passer ce concours n'est pour d'aucuns qu'un moment attendu, compris et admis dans le parcours

scolaire d'un étudiant, il est dans d'autres milieux sociaux une preuve d'audace voire une folie.

PREFORMATAGE DES CANDIDATS ET PREDISPOSITION SOCIALE

La préparation au concours varie d'un étudiant à l'autre. **Nombre de candidats ont recours à des instituts de préparation coûteux publics ou privés.** Le public recourant à ces « prépas d'été » est peut-être mieux préparé que d'autres candidats, ils sont déjà *préformatés* selon un modèle pensé comme celui de l'étudiant-type de Sciences Po.

Le type de compétence sanctionné par le concours introduit un biais social. Jusqu'au concours de l'année 2000, trois épreuves sur quatre testaient essentiellement les compétences associées à la dissertation (style, maîtrise de la langue et de la syntaxe, capacité de synthèse et d'argumentation). Or **on sait que la dissertation, malgré son statut d'épreuve-reine dans le système éducatif français, est socialement biaisée**, elle favorise les étudiants issus des classes sociales supérieures dans lesquelles la culture de l'écrit est notoirement plus développée. Or dans le cadre d'un examen où près de 90% des candidats ne seront pas reçus, on peut légitimement penser qu'un niveau de vocabulaire et un style inappropriés, une grammaire et une orthographe légèrement défailtantes peuvent coûter des points précieux.

Ces remarques précédentes sont issues d'hypothèses, d'observations ou d'a priori dont chacun peut avoir l'intuition voire l'expérience à l'endroit de Sciences Po. L'objectif avoué de cette analyse est de détenir les preuves véritablement scientifiques infirmant ou non ces hypothèses, observations et intuitions. L'objet de cette note est ainsi d'analyser les origines des inégalités sociales à Sciences Po en traitant spécifiquement de son mode classique de sélection : le concours, en répondant à ces questions, quel est l'effet social du concours d'entrée à Sciences Po ? Quel est ce lien entre inégalités sociales et inégalité d'accès à Sciences Po ?

Cette note est le premier compte-rendu d'une recherche en cours, elle ne porte pour le moment que sur le concours d'entrée en 1^{ère} année de 1998. Cette recherche sera étendue au concours de 1999 et 2000.

LES CANDIDATS A SCIENCES PO EN 1998 : UNE POPULATION DEJA FAVORISEE

ITINERAIRES DES CANDIDATS A SCIENCES PO EN 1998

En 1998, 2303 étudiants ont tenté leur chance au concours d'entrée en 1^{ère} année. Les candidats sont en majorité des candidates (54%). 98% d'entre eux sont français. 50% des candidats sont provinciaux, 20% sont parisiens, 26% franciliens. Le reste des candidat (4%) vient de l'étranger.

Sciences Po attire en très grande majorité des bacheliers généraux, ils sont issus en proportions égales des trois filières : 31,5% de L, 37% de ES et 31% de S. **Le niveau académique des candidats est élevé** : plus de 80% ont obtenu une mention au baccalauréat, ils sont 38,5% à avoir obtenu une mention assez bien, 35,5% une mention bien et 6% une mention très bien (il existe pour ces derniers une procédure d'accès à l'IEP particulière).

Les bacheliers de l'année représentent 43% des candidats. Les 57% de BAC+1 ont des parcours universitaires très divers. Les Classes Préparatoires publiques représentent plus d'un tiers des effectifs totaux (les prépas annuelles privées représentent 9% des candidats). **A elles seules les hypokhâgnes option Sciences Po sont l'origine scolaire de 24% des candidats.** Parallèlement, 7,5% des candidats sont passés par une hypokhâgne et 6% par une Prépa HEC. Les étudiants justifiant d'une première année de DEUG représentent 8,5% des effectifs.

PORTRAIT SOCIAL DES CANDIDATS A SCIENCES-PO EN 1998

La population des candidats à Sciences Po en 1998 est marquée par des inégalités sociales encore plus fortes qu'au sein des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE).

Portrait social des étudiants en 1^{er} cycle universitaire, en CPGE et des candidats à Sciences Po en 1998

	Université (1^{er} cycle)	CPGE	Candidats à l'IEP
Agriculteurs	2,6%	2%	
Artisans, commerçants et Chefs d'entreprise	8,5%	7,2%	16%
Sous-total Chefs d'entreprise			11,5%
Professeurs, cadres et professions intellectuelles supérieures	32,4%	53,2%	64%
Employés	14,6%	15,7%	4%
Ouvriers	14,5%	8,7%	1,5%
Profession intermédiaires	18,8%	6,1%	8,5%
Autres (retraités, inactifs...)	8,6%	7,1%	6%

Les enfants de cadres et de professions intellectuelles supérieures sont deux fois plus nombreux qu'à l'Université : 64% des candidats contre 32,4% des étudiants de 1^{er} cycle universitaire. Ils représentent 53,2% des effectifs des CPGE. Les artisans, commerçants et chefs d'entreprise représentent l'autre classe sociale sur-représentée par rapport à l'Université et les CPGE (16% des candidats contre 7,2% des élèves de CPGE et 8,5% des étudiants de 1^{er} cycle universitaire). On pourrait en déduire une certaine ouverture sociale, mais en fait cette progression est due à la présence dans cette catégorie des chefs d'entreprise⁴. Quand on sépare les enfants de chefs d'entreprise des enfants d'artisans et commerçants, il apparaît que ces premiers représentent 11,5% des candidats et ces derniers, dont on peut supposer un niveau de vie moyen nettement plus bas, ne sont en fait que 4,2% des candidats.

⁴ Le seul avantage de cette catégorie est de nous permettre de comparer entre plusieurs populations. Cependant elle regroupe des groupes sociaux (artisans, commerçants et chefs d'entreprise) ayant des profils sociologiques divers et rarement des niveaux de revenu équivalents.

Les étudiants issus des professions intermédiaires sont plus de deux fois moins présents dans la population des candidats que dans celle des étudiants de 1^{er} cycle universitaire (18,8% à l'Université contre 8,4% au concours d'entrée). Ils représentent 6,1% des étudiants des CPGE.

La catégorie « autres » de Sciences Po rassemble la catégorie « autres » des CPGE et de l'Université, agriculteurs en plus. Ceux-ci ont été assimilés à cette catégorie, compte tenu de la faiblesse de leurs effectifs (moins de 1%). La comparaison est donc à effectuer entre 11,2% à l'Université à 6% à Sciences Po.

Les enfants d'employés sont à peu près autant présents à l'Université que dans les CPGE (14,6% et 15,7%), ils **ne représentent que 4% des candidats à Sciences Po. Les fils et filles d'ouvriers représentent 1,5% des candidats à Sciences Po** contre 14,5% des étudiants l'Université et 8,7% des élèves de CPGE.

Le portrait social des candidats révèle déjà des disparités sociales. Il ne serait donc pas surprenant que l'on trouve de mêmes disparités dans la population des admis. Surgit alors cette interrogation : si les inégalités sociales à Sciences Po trouvent probablement leur source dans les disparités sociales qui caractérisent déjà le groupe des candidats, quel effet opère le concours ? Est-il neutre socialement ou discriminant ? **Le concours conserve-t-il les caractéristiques sociales des candidats ou les modifie-t-il ?**

LES ADMIS A SCIENCES PO EN 1998 : UNE SELECTION SOCIALE SUPPLEMENTAIRE

Quelles sont les incidences de l'origine socioprofessionnelle des étudiants sur leur réussite au concours de l'IEP ?

La nature des inégalités sociales analysées jusqu'ici montre qu'elles se produisent dans un phénomène somme toute largement exogène à Sciences Po : le choix de préparer le concours ne dépend que marginalement de Sciences Po. **L'idée de vérifier si le processus de sélection mis en place par Sciences Po est neutre en termes sociaux se décompose en trois étapes :**

- il faut premièrement s'attacher à **cerner les variations qu'entraîne le concours sur la composition sociale des étudiants...**
- ...puis **vérifier si les candidats indépendamment de leur origine socioprofessionnelle sont égaux devant le concours...**
- ...et finalement **savoir si l'explication en termes d'origine sociale est suffisante.** On cherchera dans cette dernière étape à établir quelles sont les variables prédictives d'une réussite au concours et à saisir quelle place l'origine socioprofessionnelle tient parmi d'autres déterminants possibles comme l'origine géographique, l'origine scolaire, le sexe ou le niveau des étudiants (mesuré ici par la mention obtenue au baccalauréat).

UN CONCOURS QUI ACCENTUE LES INEGALITES SOCIALES

Le concours accentue globalement les inégalités sociales. Si le concours n'avait aucune incidence, c'est-à-dire si les candidats avaient les mêmes chances d'être reçus, les proportions des différents groupes sociaux devraient être similaires dans les deux populations : candidats et admis.

Portrait social des candidats et des admis au concours d'entrée à Sciences Po en 1998

	Candidats	Admis	Variation en %
Artisans et commerçants	4,5%	2,5%	-44,4
Chefs d'entreprise	11,5%	9,5%	-17,4
Cadres et professions intellectuelles supérieures	53,5%	56%	4,7
Professions de l'enseignement	10,5%	15,5%	47,6
Professions intermédiaires	8,5%	7,5%	-11,8
Employés	4%	2%	-37,5
Ouvriers	1,5%	0,5%	-66,7
Autres, agriculteurs, retraités, militaires	6%	5,5%	-8,3

Or deux groupes sociaux voient leur proportion augmenter, les candidats issus de milieux de l'enseignement et ceux dont les parents sont cadres ou exercent une profession intellectuelle supérieure (hors métiers de l'enseignement). Les fils et filles de professeurs constituent 10,5% des candidats, ils sont 15,5% des reçus, soit une augmentation de près de 48%. Les enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures constituent un peu plus de la majorité des candidats (53,5%), leur part augmente encore de 2,5 points en passant à 56%. **A eux seuls ces groupes sociaux représentent 64% des candidats et 72% des admis**

Deux groupes sont représentés dans des proportions égales dans les candidats et les admis. Les étudiants issus des professions intermédiaires : 8,5% des candidats, 7,5% des reçus. La

catégorie « autres » évolue marginalement entre les candidats et les admis (elle passe de 6% à 5,5%).

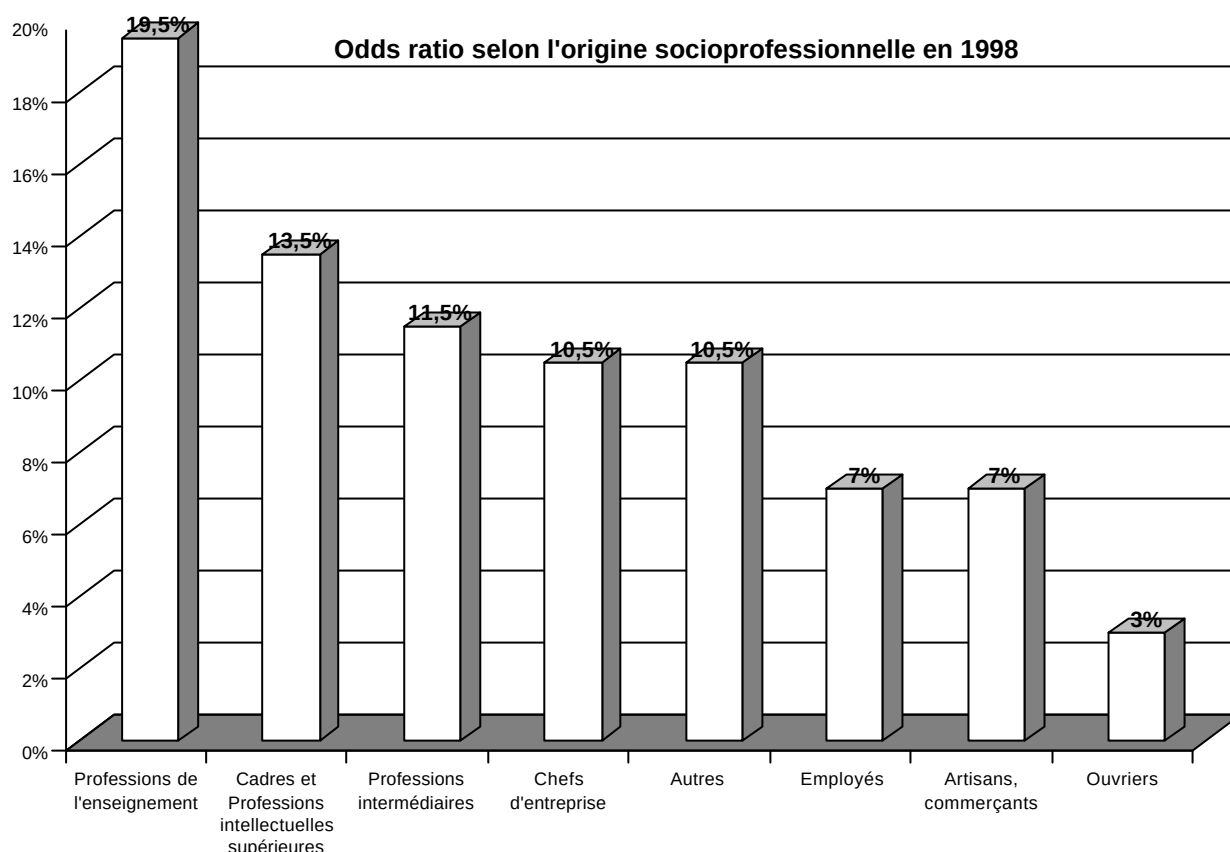
Quatre groupes sont nettement moins bien représentés parmi les admis comparés aux candidats. La moins forte diminution apparaît pour les fils et filles de chefs d'entreprise : ils passent de 11,5% à 9,5% soit une diminution de plus de 17%.

Par contre **les écarts sont beaucoup plus importants pour les enfants d'ouvriers, d'employés, d'artisans et de commerçants.** Les étudiants qui viennent d'un milieu d'artisans ou de commerçants sont 4,5% des candidats, ils ne représentent plus de 2,5% des admis, soit une diminution de 44%. La proportion des fils et filles d'employés passe de 4% des candidats à 2% des admis, cela représente une diminution de 37,5%. Enfin **la proportion des enfants d'ouvriers qui était la catégorie socioprofessionnelle la moins bien représentée dans la population des candidats avec seulement 1,5%, diminue encore pour les admis avec seulement 0,5%. La diminution est ainsi de plus de 66%.**

UN CONCOURS OU LES ENFANTS D'ENSEIGNANTS REUSSISSENT LE MIEUX

Nous savons quels sont les groupes sociaux numériquement les plus importants à Sciences Po. Il est intéressant de connaître **quelles sont les chances d'un étudiant de réussir le concours en fonction de son milieu social d'origine.** Il suffit d'utiliser à l'instar de Michel Euriet et Claude Thélot des *odds ratio* qui sont tout simplement des rapports entre la probabilité de réussite et la probabilité d'échec. **Le odds ratio de l'ensemble des candidats est de 12,5%, ce qui signifie qu'un candidat à 12,5 de chance de réussir le concours contre 100 d'y échouer, ou une chance de réussir contre 8 de perdre.**

A première vue, il y a bien une inégalité des chances entre les étudiants, inégalité déterminée par leurs origines sociales. Cette inégalité des chances est conforme à ce qu'on pouvait attendre. **Plus un étudiant vient d'un milieu modeste plus ses chances de réussite diminuent.** Deux groupes d'étudiants ont plus de chances de réussir que l'ensemble des candidats : **les enfants des professions de l'enseignement et les fils et filles de cadres et de professions intellectuelles supérieures : leurs odds ratio respectifs s'élèvent à 19,5% et 13,5%.**



Trois groupes d'étudiants ont des odds ratio relativement similaires mais en dessous de celui obtenu pour l'ensemble des candidats : les enfants dont le père est chef d'entreprise (10,5%) ou exerçant une profession intermédiaire (11,5%). Notre catégorie « autres » a autant de chances de réussir que les fils de chefs d'entreprises.

Enfin, les trois groupes restants ont nettement moins de chance de réussir que l'ensemble des candidats, les enfants d'employés (7%), d'artisans ou de commerçants (7%) et d'ouvriers (3%).

Un étudiant dont le père exerce un métier de l'enseignement a environ 2,5 fois plus de chances de réussir le concours qu'un fils d'employé, de commerçants ou d'artisans et 6,5 fois plus de chances qu'un fils d'ouvrier. Un fils de cadres ou de professions intellectuelles supérieures a environ 2 fois plus de chances d'être reçu qu'un enfant d'employés, d'artisans ou de commerçants et 4,5 fois plus de chances qu'un fils d'ouvriers.

Le concours tend donc à favoriser les enfants des classes supérieures à fort capital économique et / ou culturel au détriment des candidats aux origines plus modestes. Il a un effet réel qui accentue les inégalités sociales constatées à Sciences Po.

LES ORIGINES SOCIALES : UNE EXPLICATION SUFFISANTE ?

Un risque existe de considérer, sans l'avoir prouvé, les origines sociales comme **le** facteur explicatif suffisant et donc comme **le seul** facteur explicatif. L'effet des origines sociales sur la réussite au concours d'entrée n'est peut-être pas aussi direct. **D'autres facteurs peuvent influencer sur les chances de réussir le concours**, ces facteurs pouvant soit minorer l'effet de l'origine socioprofessionnelle soit l'accentuer. Il n'est pas rare de constater qu'une relation causale entre deux variables soit en fait due à un troisième facteur non pris en compte par l'observateur, ou que la prise en compte de ce troisième facteur accentue la relation déjà mise en évidence. Par exemple, dans une hypothèse forte, l'effet de l'origine socioprofessionnelle pourrait être limité si on trouvait que le niveau académique moyen des étudiants issus des classes sociales supérieures était meilleur que celui des enfants d'ouvriers, d'employés de commerçants et d'artisans. Dans ce cas, le concours ne serait qu'un processus de sélection neutre socialement puisqu'il n'agirait qu'en favorisant les meilleurs candidats ; il serait conforme au principe de la méritocratie selon lequel il a été créé.

Notre objectif est ici de prouver que les origines sociales constituent une explication suffisante. Notre démarche est maintenant d'analyser l'influence de la classe sociale du chef de famille du candidat sur la réussite au concours par rapport à d'autres variables caractérisant les étudiants et de saisir quelles sont les parts explicatives de chacune.

LES EFFETS RESPECTIFS DE DIFFERENTES VARIABLES

Les dossiers remplis par les candidats à l'IEP permettent de mesurer certaines de ces variables : l'origine géographique (l'Académie d'obtention du baccalauréat ou l'adresse du dernier établissement fréquenté), le sexe, la mention, la série et l'année d'obtention du baccalauréat, le parcours scolaire (essentiellement la formation suivie lors de l'année précédant la présentation au concours).

La mention du baccalauréat est utilisée comme indicateur du niveau académique du candidat. Cette mesure est imparfaite, les mentions disent seulement que le candidat a obtenu une moyenne générale au baccalauréat comprise dans une fourchette de 2 points. Les mentions étant par nature construites à partir de données agrégées, elles ne nous apprennent rien sur les compétences spécifiques de l'individu particulièrement sur les matières du concours : si la mention est due à un excellent niveau en mathématiques ou en histoire, le candidat n'aura pas les mêmes résultats au concours. Ensuite, les mentions étant basées sur un examen académique, se pose le problème de la comparaison au niveau

national. Enfin, il ne nous est pas possible pour les BAC+1 de mesurer leur niveau dans les formations suivies dans le supérieur. Conscients de ces limites, cette mesure sommaire du niveau académique est malgré tout conservée.

L'origine géographique étant construite à partir du dernier établissement fréquenté, elle ne dit rien des parcours individuels de plus d'un an, c'est le cas des BAC+1.

La nature des dossiers remplis par les candidats limite la mesure de certains facteurs pouvant influencer sur la réussite du candidat telle la fréquentation d'une préparation publique ou privée l'été précédant le concours ou d'une préparation annuelle autre que celles à plein temps.

A cet instant, notre analyse prétend, malgré ces limites, cerner au plus près les effets respectifs des différentes variables sur la réussite au concours.

Les variables influant sur la réussite du concours en 1998

Variables	Admis	Non-admis	Odds ratio
Sexe			
Homme	14%	86%	16,5%
Femme	9,5%	90,5%	10,5%
Année du Baccalauréat			
1997	16%	84%	19%
1998	5,5%	94,5%	6%
Mention du baccalauréat			
Passable	2,5%	97,5%	2,5%
Assez Bien	8%	92%	8,5%
Bien	17,5%	82,5%	21%
Très Bien	30,5%	69,5%	44%
Origine scolaire			
Bacheliers de l'année	5,5%	94,5%	6%
Universitaires	8,5%	91,5%	9,5%
Préparation privées / autres	12,5%	87,5%	14,5%
CPGE	19%	81%	23,5%

Le constat est clair, **le concours remplit son rôle puisqu'il sélectionne les meilleurs étudiants eu égard à leur mention au baccalauréat**. Les candidats ayant obtenu une mention très bien ont 17 fois plus de chance de réussir que les candidats ayant obtenu le baccalauréat sans mention, et 5 fois plus de chance que ceux ayant décroché le baccalauréat avec une mention assez bien.

Ce sont les étudiants ayant intégré les CPGE qui ont le plus de chance de réussir. Cet avantage culmine pour les hypokhâgne option Sciences Po avec un odds ratio de 29% (Ce sont les deux types de formation les plus discriminantes socialement qui offrent le plus de chances de réussite). Les autres filières, ici les bacheliers de l'année et les universitaires ont moins de chances de réussite que l'ensemble des candidats.

On notera le rôle du sexe, **le concours semblant plus favorable aux hommes qu'aux femmes** : les femmes représentent 45,5% des admis.

Une remarque enfin, considérant la différence de réussite entre les bacheliers de l'année et les BAC+1, ces derniers ayant 3 fois plus de chances de réussir que les premiers, on peut penser que la réforme de 1999 ayant institué deux concours à BAC-0 et BAC+1 a rééquilibré les chances de succès entre ces deux groupes de candidats.

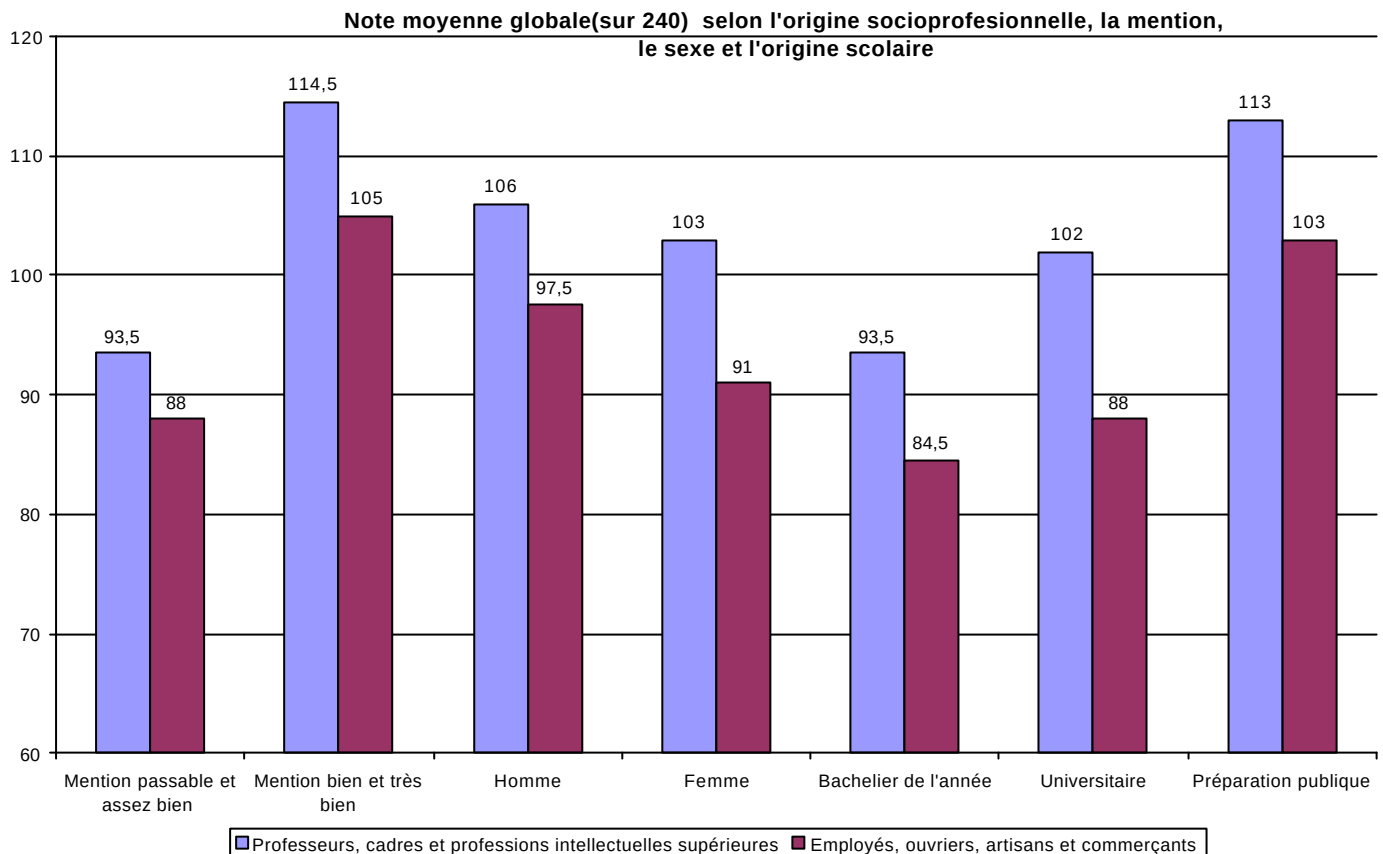
L'EFFET DES ORIGINES SOCIALES SUR CES VARIABLES

Ces variables que nous venons de dévoiler ont un effet significatif sur la réussite au concours. Sont-elles indépendantes des origines sociales ? Quel est le type de relations qui les lie aux origines sociales ?

Les comparaisons entre deux groupes sociaux en fonction de ces variables révèlent que les écarts entre les étudiants d'origine modeste et les candidats dont les parents sont professeurs, cadres ou exerçant une profession intellectuelle supérieure sont systématiquement en défaveur des premiers.

Les écarts sont en moyenne de 9,5 points avec un minimum de 5,5 points pour les mentions passable et assez bien et un maximum de 14 points pour les étudiants issus de l'Université. Les autres écarts sont situés entre 8,5 et 12 points.

Ainsi quel que soit le facteur concerné (Mention, sexe, itinéraire scolaire, type de préparation au concours), il existe une différence systématique en défaveur des étudiants d'origine modeste. Les origines sociales induisent un biais certain. Pour définitivement s'assurer ce biais n'est pas dû à un enchevêtrement d'autres effets, nous choisissons de recourir à une méthode statistique courante en économétrie : la régression linéaire.



REFLEXIONS SUR UN MODELE PREDICTIF DE REUSSITE AU CONCOURS

La régression linéaire permet d'élaborer un modèle prédictif du phénomène étudié. On considère que la note globale au concours (variable dépendante), peut être prédite selon une relation linéaire ($Y=aX+b$) à partir des autres facteurs (variables indépendantes). On élabore ainsi un modèle, et, sur la base des caractéristiques de l'individu, on rend possible une estimation de la note moyenne qu'il obtiendra au concours. **Cette méthode ne donnera qu'une approximation mais elle a l'avantage de tester l'influence de la variable des origines sociales qui nous intéresse.**

Avec ce modèle, **on pourrait, par exemple, déterminer combien de points en moyenne séparent un khâgneux ayant obtenu son baccalauréat avec une mention bien issu d'un milieu modeste d'un candidat ayant exactement les mêmes caractéristiques mais dont le père est cadre.** Cette méthode nous permet de vérifier si l'origine sociale du candidat a bien un effet spécifique sur la réussite au concours. Si cette variable n'est pas prédictive elle sera automatiquement rejetée du modèle.

Le modèle que nous proposons est le suivant :

Note globale au concours = $a \cdot (\text{mention du baccalauréat}) + b \cdot (\text{sexe du candidat}) + c \cdot (\text{origine scolaire}) + d \cdot (\text{origine socioprofessionnelle}) + e$.

Où a , b , c et d sont les coefficients associés aux variables indépendantes, le nombre de points gagnés ou perdus quand l'individu a une des caractéristiques incluses dans une variable indépendante. Où e est une constante qu'on peut interpréter ici comme la note moyenne obtenue par un candidat n'ayant aucune des caractéristiques prises en compte par les variables indépendantes. Les variables indépendantes ont les valeurs suivantes : sexe (0 pour homme, 1 pour femme), mention (0 pour passable, 1 pour assez bien, 2 pour bien, 3 pour très bien), origine scolaire (0 pour bachelier de l'année, 1 pour universitaire, 2 pour préparation privée, 3 pour CPGE). Pour l'origine socioprofessionnelle nous avons choisi d'étudier les classes sociales dont les chances sont différentes de la moyenne, ont donc été exclus les enfants de chefs d'entreprise, de professions intermédiaires et les candidats inclus dans la catégorie autres. La variable a donc les valeurs suivantes : 0 pour les étudiants dont le père est cadre, professeur ou profession intellectuelle supérieure, 1 équivaut aux étudiants dont le père est ouvrier, employé, artisan ou commerçant. La constante e peut donc s'interpréter comme la note moyenne obtenue par un fils de cadre ayant obtenu son baccalauréat l'année du concours avec une mention passable.

Après traitement statistique on obtient les résultats consignés dans ce tableau :

Coefficients des variables indépendantes influant sur la note globale du concours

Variable indépendante	B	Bêta	T	Signification
(constante)	78,6		17,16	0,00
Sexe	-7,1	-0,112	-3,04	0,00
Mention du baccalauréat	13,7	0,363	9,8	0,00
Origine scolaire	6,6	0,287	7,85	0,00
Origine socioprofessionnelle	-5,7	-0,087	-2,34	0,01

On constate que toutes les variables sont significatives.

Pour l'origine socioprofessionnelle il y a 1% de chance que le coefficient obtenu soit en fait dû au hasard (Signification 0,01). La note globale au concours va de 0 à 240 en théorie. La première variable en importance est la mention du baccalauréat, le passage d'une mention à une autre entraîne en moyenne un gain de 13,7 points. La note moyenne prédite pour les mentions assez bien est donc de 90,7/ 240, pour les mentions bien 104,4/240. De même par rapport à un bachelier de l'année, un étudiant issu de l'Université aura 6,6 points de plus, un élève de CPGE 19,8 points de plus.

Enfin le sexe et l'origine socioprofessionnelle entraînent en moyenne une perte de points respective de -7,1 et de -5,7. Ces différences peuvent paraître minimes, mais quand on connaît le caractère compétitif du concours, ces pertes peuvent entraîner l'échec (267 admis sur 2303 candidats soit un taux de réussite de 11,5%), en effet :

- la différence entre le meilleur candidat non-reçu et le moins bon candidat reçu est de 0,5 point sur 240 ;
- 33,5% des admis ont obtenu une note comprise entre 141/240 et 145,5/240, soit le nombre de points que l'origine sociale fait varier. 48% des admis sont reçus une note entre 141/240 et 148/240, soit la variation moyenne de points entraînée par le sexe ;
- 69% des candidats ont une note entre 141/240 et 154/240 qui correspond à la fourchette du nombre de points perdus en moyenne par les effets conjugués de l'origine socioprofessionnelle et du sexe.

Ce résultat montre que même dans le cas d'une influence limitée sur la note globale, **les origines sociales des étudiants**, ainsi que le sexe, **peuvent entraîner des destins et des parcours d'études totalement différents.**

CONCLUSION

Cette note n'expose que des résultats provisoires comme sa conclusion. La recherche entreprise portera sur trois concours, ce qui nous permettra de donner une plus grande assise à ces relations entre origines sociales et sélection par le concours.

Les constats de cette étude confirment que le concours n'est pas neutre socialement. Il existe un biais systématique en défaveur des étudiants issus des milieux modestes.

Deux phénomènes sont à l'origine des inégalités sociales constatées à Sciences Po :

- **la surreprésentation des étudiants issus des classes sociales supérieures dans la population des candidats.** Mais on peut supposer, eu égard aux résultats de cette enquête, que même si cette population tendait à ressembler à la population étudiante globale, les inégalités sociales à l'IEP persisteraient du fait du concours...
- **...le concours n'est pas neutre et renforce les inégalités sociales déjà présentes parmi les candidats.** Quel que soit le niveau académique des étudiants ou leur origine scolaire un effet « origine sociale » existe en faveur des plus favorisés.

Finalement, inégalités sociales et inégalité d'accès à Sciences Po sont liées : les inégalités sociales président à un concours qui renforce ces inégalités.